

Petite enfance

QUI?

Tous les enfants de 0 à 5 ans (avant leur entrée à l'école obligatoire) et leurs familles.

QUELLE IMPORTANCE?

La période qui va de 0 et 5 ans est fondamentale pour l'intégration scolaire et sociale des enfants. Les mesures du programme AIS petite enfance sont prévues pour:

- offrir à votre enfant de 0 à 5 ans les meilleures chances de réussite scolaire,
 - vous soutenir dans son éducation pendant cette période fondamentale pour son développement et son intégration sociale.
-

MESURES

1 Présentation du programme

Vous recevez une invitation pour assister à une présentation de ce programme

2 Entretiens familiaux

Des professionnels vous accueillent en famille et vous accompagnent ensuite dans la découverte des endroits et institutions proposant des services et des activités aux parents avec enfants de 0 à 5 ans dans le quartier.

Si vous déménagez dans le canton de Genève, ces professionnels vous présentent les possibilités offertes dans votre nouveau quartier.

3 Lieux d'accueil et d'animation pour enfants de 0 à 5 ans et leurs familles

Vous recevez des informations sur les différents lieux d'accueil et d'animation dans lesquels vous et vos enfants êtes les bienvenus : accueils adultes-enfants, ludothèques, bibliothèques et spectacles.

4 Intervention à domicile

Lorsque le besoin est identifié, des professionnels peuvent venir chez-vous pour vous soutenir et répondre à vos questions.

5 Crèches ou jardin d'enfants

Votre enfant peut être accueilli à mi-temps dans des institutions de la petite enfance durant la dernière année avant l'entrée à l'école obligatoire.

BON À SAVOIR

Les professionnels qui vous accompagnent sont assistés en cas de besoin, par des interprètes parlant votre langue.

À tout moment vous pouvez contacter votre accompagnateur familial si vous avez besoin de conseils ou d'un appui pour une démarche en lien avec votre enfant.